

DANS QUEL BUT ?

Les futurs diplômés de la licence professionnelle seront aptes à :

- seconder le manager dans ses activités ;
- concevoir et mettre en forme des documents professionnels ;
- aider le manager dans la prise et le suivi de décision ;
- contribuer à la communication interne et externe de l'organisation, y compris à l'international.

ET APRÈS ?

Les débouchés sont nombreux :

- Assistant(e) de manager
- Assistant(e) commercial
- Assistant(e) en communication
- Assistant(e) ressources humaines
- Assistant(e) en gestion de paie
- Responsable de magasins

COMMENT POSTULER ?

Dès le mois de mars 2015, le dépôt du dossier d'inscription se fait sur le site de l'IUT de Moselle-Est :

<http://iut-moselle-est.univ-lorraine.fr/pedagogie/scolarite-candidatures/candidatures>

Ou directement sur la plate-forme CIELL :
<https://ciell.univ-lorraine.fr/Candidature/indexCandidature.jsp>

Tout dossier déposé en retard ne pourra être retenu.

LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

Les entretiens de sélection
Les 2 et 3 juin 2015 à Sarreguemines

Pour plus d'informations, contactez :
cathy.raymond@univ-lorraine.fr

LICENCE PRO ASSISTANT DE MANAGER

Lieu de la formation

IUT de Moselle-Est
Rue Camille Weiss
57600 FORBACH

Responsable de la formation

Mme Justine SIMON
justine.simon@univ-lorraine.fr

Secrétariat

Mme Cathy RAYMOND
IUT de Moselle-Est
7, rue Alexandre de Geiger
57200 SARREGUEMINES



Licence professionnelle Assistant de Manager

Site de Forbach



L'ALTERNANCE :

La clé de la réussite

Insertion en entreprise avec :

- Un contrat d'alternance en apprentissage ou en professionnalisation d'un an (le contrat doit couvrir toute la période de formation) ;
- Une semaine en entreprise / une semaine en formation, soit 30 semaines en entreprise ;
- Une rémunération dépendante de l'âge et du type de contrat.



Mise en situation professionnelle

- Vous êtes suivi par un maître d'apprentissage et un tuteur académique (2 à 3 visites en entreprise sont prévues)
- Une mission vous sera confiée. Votre travail sera évalué à partir du livret d'apprentissage et par la présentation d'un mémoire.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Matières	Nombre d'heures
UE 1 - Harmonisation	120
<ul style="list-style-type: none"> • Expression écrite et orale • Culture Générale • Bureautique 	40 40 40
UE 2 - LV1 : Anglais	60
UE 3 - LV2: Allemand	40
UE 4 - Approfondissement professionnel 1	60
<ul style="list-style-type: none"> • Communication organisation • Communication interne • Statistiques et mathématiques financières 	20 20 20
UE 5 - Approfondissement professionnel 2	60
<ul style="list-style-type: none"> • Relations professionnelles • Relations sociales • Organisation et gestion de projet 	20 20 20



Matières	Nombre d'heures
UE 6 - Spécialisation au choix	60
<i>Communication</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Communication et conception • Gestion de données • Anglais approfondi 	20 20 20
OU	
<i>Social GRH</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la formation • Gestion de la paie • Droit social approfondi 	20 20 20
UE 7 - Projet tuteuré	150
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier individuel • Action collective 	
UE 8 - Alternance en entreprise	30 semaines

